

Information aux familles et aux proches des habitants de l'EMS

Chères familles, chers proches,

La situation sanitaire ne s'améliorant malheureusement pas, les cas de contamination au COVID-19 étant actuellement en augmentation, nous sommes dans l'obligation de revoir le dispositif de visite qui vous a été communiqué la semaine dernière pour assurer la sécurité des habitants et du personnel. Voici donc les derniers éléments à prendre en compte :

- Les repas avec les habitants ne sont plus autorisés et aucune consommation n'est servie lors des visites
- Seules les visites à votre proche sont autorisées. Toute interaction avec un autre habitant est strictement interdite
- Les visites sont autorisées aux horaires suivants :
 - Du lundi au vendredi : de 10 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 45
 - Le week-end : de 13 h 30 à 17 h 45
- Merci d'annoncer votre visite 24 h avant par un téléphone à l'unité où réside votre proche
- Les habitants ne sont plus autorisés à sortir du site (commissions, repas à l'extérieur, etc.)
- Deux zones par bâtiment (une à l'extérieur et une à l'intérieur) sont prévues pour les visites. À votre arrivée, nous vous remercions de vous adresser à l'accueil ou à l'espace hôtelier selon le lieu d'habitation de votre proche
- Il est strictement interdit de quitter les zones autorisées et d'accéder aux étages
- Pour les personnes ne pouvant pas se déplacer dans les zones prévues, les visites doivent être autorisées par la direction
- Lors de votre visite, il est de votre responsabilité de respecter les mesures simples ordonnées par les autorités sanitaires :
 - Si vous présentez des symptômes (difficultés à respirer, toux, fièvre), restez chez vous
 - Lors des visites, vous devez impérativement :
 - porter le masque qui vous sera fourni à votre arrivée (à mettre sur la bouche **et** le nez). Tout autre masque que celui de la fondation est strictement interdit
 - vous désinfecter les mains
 - tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le creux du coude
 - suivre les indications des professionnels
 - afin d'assurer la traçabilité des flux de personne, vous devez remplir le formulaire qui se trouve sur place.

Le personnel de l'institution a l'obligation de rappeler ces consignes et en cas de non-respect, il vous sera demandé de quitter l'établissement. Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration dans le respect de ces directives. Nous vous prions d'agréer, chères familles, chers proches, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Fondation La Rozavère

Pierre Ethenoz
Directeur général

Lorenzo Picariello
Directeur opérationnel